



PROCÈS-VERBAL

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE CHÂTEAUGUAY
TENUE LE 26 JANVIER 2026 À 18 H
À LA SALLE DU PAVILLON DE L'ÎLE
SITUÉE AU 480, BOULEVARD D'YOUVILLE**

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Éric ALLARD, maire
Monsieur Barry DOYLE, conseiller du district no 1 - de Jack
Madame Arlene BRYANT, conseillère du district no 2 - du Primot
Madame Lucie LABERGE, conseillère du district no 4 - de Bumbray
Madame Nathalie MARCHAND, conseillère du district no 5 - de Malette
Madame Marie-Louise KERNEIS, conseillère du district no 6 - de Salaberry
Monsieur Michel GENDRON, conseiller du district no 7 - de Lang
Monsieur François LE BORGNE, conseiller du district no 8 - D'Youville
Madame Sylvie CASTONGUAY, conseillère du district no 9 - de Desparois
Monsieur Luc DAOUST, conseiller du district no 10 - de Le Moyne

Formant le quorum du conseil sous la présidence de monsieur le maire.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Maître Karl SACHA LANGLOIS, directeur général
Maître Rebecca MONACO, greffière adjointe
Madame Cynthia DIONNE, trésorière

SONT ABSENTS :

Monsieur Éric CORBEIL, conseiller du district no 3 - de Robutel de la Noüe

RÉSOLUTION 2026-01-005 **1.1** Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Gendron

APPUYÉ par madame Lucie Laberge

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2026-01-006

2.1

Adoption des prévisions budgétaires 2026 pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2026

ATTENDU la présentation par la Direction des finances des prévisions budgétaires 2026 lors de la rencontre spéciale du 6 décembre 2025;

ATTENDU QU'un avis public a été publié en date du 16 janvier 2026, et ce, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Marchand

APPUYÉ par madame Lucie Laberge

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil adopte les prévisions budgétaires 2026 de la Ville de Châteauguay pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026, lesquels prévoient des revenus de 134 080 700 \$, des dépenses de 142 335 000 \$ et une affectation dans les réserves de 8 254 300 \$, pour l'atteinte d'un équilibre budgétaire.

QUE le document explicatif du budget soit distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2026-01-007

3.1

Levée de la séance extraordinaire

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Le Borgne

APPUYÉ par madame Arlene Bryant

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance extraordinaire soit levée, les sujets à l'ordre du jour ayant tous été traités. Il est 18 h 27.

ADOPTÉE.

Le maire,

La greffière adjointe,

ÉRIC ALLARD

REBECCA MONACO